



Année scolaire 2018-2019

FOURNITURES & SERVICES

Marché à procédure adaptée selon article 28
du nouveau code des marchés publics
Dépense inférieure à 90 000 euros HT

INTITULE : FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANT
Salles de classe du collège Arthur Chaussy

CAHIER DES CHARGES

Etabli en application du nouveau code des marchés publics (CMP)

Dénomination de l'établissement public donneur d'ordres

(Etablissement public local d'enseignement)
COLLEGE ARTHUR CHAUSSY
5 RUE DU GYMNASE
77170 BRIE COMTE ROBERT

Classification produits : 39515100-6 (Rideaux)

Allotissement : le marché comporte un lot unique

Pouvoir adjudicateur : Freddy LEROUX, chef d'établissement

Personne responsable du suivi du marché : Philippe Boumard, adjoint- gestionnaire.

Règlement de l'appel d'offres :

Date limite de réception des offres : **10 septembre 2018 à 12h00.**

Offres à adresser en recommandé avec AR à M. LEROUX, Principal, sous
enveloppe cachetée précisant : **MAPA rideaux - NE PAS OUVRIR**

Article 1^{er} – Objet du marché

Le collège Arthur Chaussy envisage d'équiper en rideaux occultant les salles de classe du premier et du deuxième étage, côté francilienne (exposition ouest) du bâtiment dit « externat » en respectant scrupuleusement les installations techniques déjà réalisées dans les salles tests (n° 103, 209 & 215) dans un souci d'uniformité et d'harmonie.

Photo – Rideaux de la salle 103



Article 2 – Description technique des fournitures

Les équipements suivants seront fournis :
(Cf. fiche produit et palette couleur en annexe pour information)

– Rideaux sur ruban fronceur 70 mm



Confection à plis simples sur ruban multipoches 70 mm.
Plis d'environ 2 x 2 cm tous les 10 à 15 cm. Ampleur minimum : 40 %.
Sur demande : confection réalisable sur ruban de 45 mm ou 140 mm
Finition : Ourlet bas : 10 cm ou 1 cm pour les occultants - ourlets de côté.
Prise de mesure : hauteur à nous indiquer : hauteur totale du haut de la tringle au bas du rideau.

– Couleur : **Emeraude**



EMERAUDE

– Tringles et fournitures

Rail DS 11 x 24 mm - Poids maxi. rideau : 4 kg/ml aluminium laqué blanc



*Plus fine et plus déco,
avec un minimum d'encombrement.
Le support est invisible.*

Poids : 170 grammes par mètre (1.83 onces par pied) Aluminium extrudé 6063T5 Dimensions : 11mm x 24 mm (7/16" x 1 5/16")

Montage Standard



Composants communs - Rails KS, KSC, DS



Article 3 – Salles de classes concernées

Dix-huit salles de classes exposées côté francilienne (ouest) seront équipées. Cela représente 76 fenêtres de dimension équivalente.

Classe	Etage	Fenêtres
101	1er étage - zone 1	5
107	1er étage - zone 1	5
111	1er étage - zone 2	3
115	1er étage - zone 2	6
116	1er étage - zone 2	4
117	1er étage - zone 2	3
119	1er étage - zone 2	3
121	1er étage - zone 2	4
Informatique	1er étage - SEGPA	3
12	1er étage - SEGPA	4
14	1er étage - SEGPA	4
201	2ème étage - zone 1	3
203	2ème étage - zone 1	5
205	2ème étage - zone 1	5
207	2ème étage - zone 1	3
211	2ème étage - zone 2	5
213	2ème étage - zone 2	5
217	2ème étage - zone 2	6
TOTAL		76

Les dimensions des rideaux posées dans les salles 103, 209 et 215 sont les suivantes : L1600 H1650.

Photo – Salle type à équiper de rideaux



Article 4 – Description des services

L'entreprise se chargera de prendre les mesures adéquates sur site des différentes fenêtres concernées par le marché, en respectant les dimensions, les caractéristiques techniques et l'esthétique des installations des salles tests (n° 103, 209 & 215) et en s'adaptant aux particularités de certaines salles (positionnement de radiateurs, etc.).

La pose des rideaux sera réalisée hors présence des élèves, les mercredis après-midi et/ou durant les vacances de la Toussaint de l'année scolaire 2018-2019.

L'entrepreneur devra enlever les stores extérieurs des salles et fenêtres concernées en veillant à nettoyer l'intérieur des coffres abritant les stores.

L'entrepreneur doit laisser le chantier propre et libre de tous déchets pendant et après l'exécution des travaux dont il est chargé.

L'entreprise devra fournir le procès-verbal de classement au feu du tissu avec mention manuscrite du site d'installation attestée, daté et signé lors de la réception des prestations.

Article 5 – Décomposition du prix

Le devis devra obligatoirement être présenté à l'aide du document « Décomposition du prix global et forfaitaire » (DPGF) joint en annexe, datés et signés.

Le devis devra être présenté détaillé en euros, avec le prix forfaitaire par fenêtre et par salle, de manière forfaitaire. Il comprendra toutes les fournitures et services demandés.

Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le règlement s'effectuera par mandat administratif après contrôle du service fait.

Article 6 – Documents à fournir et critères de choix

Les offres rédigées en français seront constituées des documents suivants :

- La décomposition du prix global et forfaitaire, complété, daté et signé.
- Un relevé d'identité bancaire
- Un mémoire technique indiquant les caractéristiques techniques, les modalités d'exécution des travaux et de garantie des fournitures :
 - Caractéristiques techniques des fournitures (fiches produits).
 - Durée de garantie des fournitures.
 - Organisation et méthodologie générale.
 - Moyens humains
 - Délais d'exécution suite à la notification d'attribution du marché.
 - Durée du chantier.
- Les références de l'entreprise.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé à chaque page.

L'examen des propositions portera sur les critères suivants :

- Prix : 50 %
- Qualité des produits : 30 %
- Services : 20 %

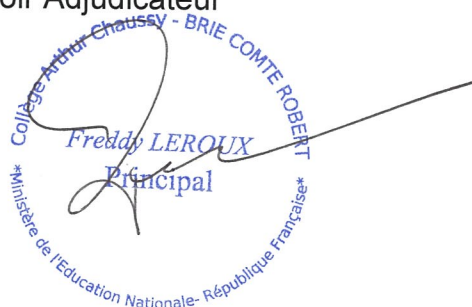
Les offres ne proposant pas les fournitures demandées dans ce cahier des charges seront écartées.

Article 7 – Calendrier prévisionnel

- Appel d'offre : du 5 juillet au 10 septembre 2018.
- Dépouillement : entre le 11 et le 23 septembre 2018.
- Vote en Conseil d'administration : 27 septembre 2018.
- Exécution des travaux : 20 octobre au 4 novembre 2018.

Brie Comte Robert, le 5 juillet 2018

Le chef d'établissement
Pouvoir Adjudicateur



Freddy LEROUX
Principal